L'implantation des emprunts verbaux à l'anglais dans un quotidien français (2006-2016)

Une étude sur corpus

François Maniez

Centre de Recherche en Terminologie et Traduction (CRTT, EA 4162)

Résumé : En nous fondant sur le dépouillement d'un corpus de plus de 200 millions de mots constitué des articles d'un quotidien français (2006-2016), nous examinons l'implantation des emprunts verbaux à l'anglais. Nous étudions successivement les nominalisations utilisant le morphème *-ing* (*coaching*) et la formation de verbes par suffixation en *-er* (*spoiler*). Pour ces derniers, nous émettons l'hypothèse selon laquelle un emprunt préalable par le biais d'une forme nominale favoriserait la suffixation verbale (*crash* → *crasher*), y compris dans des cas où les vocables ont des sens éloignés (*match* → *matcher*).

Mots-clés : anglais, anglicisme, corpus, emprunt, français, morphème *–ing*, néologie.

1 Introduction

La description des anglicismes et la recherche de termes de substitution est une activité de recherche déjà ancienne outre-Atlantique, et continue d'ailleurs d'être très foisonnante sur l'ensemble du territoire canadien (anglophone y compris). Dès 1861, Jules-Fabien Gingras y écrit un livre intitulé « Recueil des expressions vicieuses et des anglicismes les plus fréquents », dans lequel il se propose « d'attirer l'attention du public franco-canadien sur le danger que court l'idiome franc en Canada, en lui démontrant jusqu'à quel point il est déjà défiguré par les anglicismes et les termes corrompus qui s'y sont introduits. ». Certains extraits de cet ouvrage sont d'ailleurs d'une étonnante actualité, un siècle et demi plus tard :

> CHEQUER. C'est encore un verbe de création canadienne, et dont la classe marchande se sert dans les cas suivants : chèquer un compte, un livre de comptes, et cela quoique la comptabilité française ait déjà deux verbes analogues à son service : vérifier ou contrôler un compte, etc.

Si l'anglicisme est resté au Canada une « obsession nationale » (Bouchard, 1989), il faut attendre un peu plus d'un siècle après Gingras pour que paraisse un ouvrage destiné au grand public qui soit aussi virulent de côté de l'Atlantique. Dans son ouvrage Parlez-vous franglais (1964), René Etiemble critique ainsi l'emploi des anglicismes :

> Pourquoi parlons-nous franglais ? Tout le monde est coupable : la presse et les Marie-Chantal, la radio et l'armée, le gouvernement et la publicité, la grande politique et les intérêts les plus vils. Pouvons-nous guérir de cette épidémie ? Si le ridicule tuait encore, je dirais oui. Mais il faudra d'autres recours, d'autres secours. Faute de quoi, nos cocardiers auront belle mine : mine de cocardiers, l'œil au beurre noir, tuméfiés, groggy, comme disent nos franglaisants, K.O. Alors, moi, je refuse de dire O.K.

Quelques décennies après la parution de l'ouvrage de René Etiemble, à l'aube du XXI° siècle, Bouchard (1999) semble impliquer que les Canadiens résistent mieux que les français à la langue envahisseuse :

> Quiconque observe avec la moindre attention la réaction des Français et des Québécois à l'emploi d'emprunts lexicaux à l'anglais ne peut qu'être frappé par la divergence de leur comportement. Alors que les Français semblent utiliser des mots anglais sans retenue, les Québécois pour leur part se montrent très réticents, et sont même souvent indignés par l'apparente anglomanie des premiers. Quelles sont les raisons de ces attitudes si fortement contrastées ? Il faut les chercher dans la valeur symbolique et sociolinguistique que prennent les emprunts à l'anglais dans chacune des deux sociétés.

Le rôle joué par la presse dans la diffusion des anglicismes pose de manière aiguë le problème du positionnement des journalistes vis-à-vis des anglicismes (Vincent, 2014). Quelques années plus tôt (Martel *et al.* 2001), soulignaient :

> La popularité des médias écrits n'est plus à démontrer et tout le monde reconnaît aujourd'hui leur influence sur le public en général. Il en est de même pour la langue qu'ils véhiculent. Lus quotidiennement par des dizaines de milliers de lecteurs et de lectrices, les journaux rejoignent le grand public. Ils sont à la fois le reflet de la langue d'usage et un modèle langagier de la société.

L'étude de ces auteurs, qui se fonde pour repérer les cas types sur le traitement d'un corpus journalistique de quatre millions de mots (taille tout à fait respectable à l'époque) se situe clairement dans la mouvance de l'aménagement linguistique, en tentant de cibler les emprunts « critiqués » à l'anglais les plus fréquents afin d'élaborer

Published in : M. Mangeot et A. Tutin (dir.), *Lexique(s) et genre(s) textuel(s) : approches sur corpus*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813003454, doi : 10.17184/eac.9782813003454

des outils visant à l'amélioration de la qualité de la langue et à la formation des journalistes.

Ces tentatives d'aménagement linguistique, comme on le sait, ont pris une forme concrète en France suite à la loi Toubon de 1994, aboutissant à terme au décret du 3 juillet 1996 relatif à l'enrichissement de la langue française, qui débouchera lui-même sur la création de la commission d'enrichissement de la langue française (CELF). Pour autant, le travail de la CELF n'était pas totalement novateur en la matière. De fait, les commissions spécialisées de terminologie et de néologie n'ont fait que prendre la suite des commissions ministérielles de terminologie et de néologie qui avaient pour mission de formuler des recommandations pour l'usage de termes relatifs à un secteur donné depuis 1972. L'un des ouvrages pionniers de la description lexicographique de l'emprunt à l'anglais, la thèse de John Humbley (1990), fait d'ailleurs un ample usage du corpus déjà constitué dans le cadre du travail des commissions ministérielles au cours des années précédentes. Deux ouvrages majeurs parus à la même époque posent dans leur titre même la question du statut des anglicismes dans la langue, l'un (Lenoble-Pinson 1991) en décrivant leurs « substituts français », l'autre (Pergnier 1989) en se demandant s'ils constituent un « danger ou enrichissement pour la langue française ».

2 Contexte actuel et constitution du corpus

Les deux dernières décennies ont permis d'observer, à l'écrit comme à l'oral, un accroissement de l'usage d'emprunts verbaux à l'anglais formés par suffixation (majoritairement à partir de mots monosyllabiques). Le phénomène est observable à l'échelle européenne (Furiassi *et al.* 2012). Selon (Humbley, 2010), le monde du travail serait le principal vecteur de cette évolution, les changements intervenus au niveau de l'usage de l'anglais dans différents secteurs spécialisés (recherche scientifique, entreprises) ayant des répercussions directes sur la langue générale, qui entraînent de fait ce qu'il appelle une « diglossie fonctionnelle ». Le corpus que nous avons utilisé met également en lumière certains autres domaines (sports, mode, médias, nouvelles technologies) qui pourraient jouer un rôle analogue en ce sens.

Il est à noter que certains emplois spécialisés sont susceptibles de disparaître de l'usage au fil du temps. Ce processus est parfois qualifié de « nécrologique », le phénomène faisant pendant à celui de la néologie terminologique (Dury & Drouin, 2010). Ainsi, les emplois suivants des verbes *driver* et *scratcher* sont progressivement tombés en désuétude :

> **driver**, v. intr. étym. 1898 ♢ Anglic. Exécuter un drive* au tennis. Jouer le coup du départ avec un club spécial, au golf.
> **driver**, v. tr. étym. 1933. de l'anglais *to drive* « conduire, mener » ♢ Anglic. Conduire (un cheval attelé à un sulky*) dans une course de trot
> **scratcher** étym. 1906 ♢ de l'anglais *to scratch* « rayer » ■ Sport V. tr. Rayer le nom de (un joueur qui ne se présente pas à temps).

Bon nombre de ces emprunts se soldent *in fine* par une implantation durable, suivie de leur dictionnairisation en dépit de certaines résistances institutionnelles : en

Published in : M. Mangeot et A. Tutin (dir.), *Lexique(s) et genre(s) textuel(s) : approches sur corpus*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813003454, doi : 10.17184/eac.9782813003454

France, l'Académie Française est notoirement réticente à l'emploi des anglicismes, et le Ministère de la Culture, par l'action de la CELF (*cf.* supra), tente de veiller à l'implantation de vocables d'origine française dans les domaines (notamment celui des sciences et techniques) dans lesquels les emprunts à l'anglais foisonnent. Parmi les facteurs favorisant l'implantation des formes verbales étudiées ici, on peut citer l'emprunt préalable de la forme nominale correspondante : ainsi la banalisation de l'emploi de *clash* a favorisé l'apparition du verbe *clasher*, le même phénomène étant probablement à l'œuvre pour les verbes *crasher, coacher, flasher* et même *looker*). Ces formes s'imposent en dépit de facteurs pouvant nuire à leur compréhension, notamment chez des francophones peu familiers de la langue anglaise. On relève des cas d'homophonie (*cracker* et *craquer*) et de polysémie, en synchronie comme en diachronie : ainsi, *shooter* a longtemps été un terme du vocabulaire du football, avant d'être utilisé pour désigner l'injection par aiguille hypodermique ou l'addiction de manière générale, et plus récemment la prise de photos par un photographe professionnel.

Les médias sont un instrument de propagation important de ces nouveaux usages, dont suivent quelques exemples relevés en 2017 et 2018 sur diverses chaînes de radio et de télévision :

— C'est un film difficile à *pitcher*. France Inter, 21/03/17
— Comment vous l'avez *twisté*, comme on dit aujourd'hui, comment vous l'avez travaillé, ce fraisier ? France Info, 06/05/2017
— [...] pour essayer de *scorer* les premiers. France Info, 13/05/2017
— (à propos d'une réalisatrice) Elle a tourné pendant des mois pour que ça *matche*. France Info, 18/05/2018
— Elle avait été *spotée* par un espion. Arte, 01/03/2018
— Il faudrait, comme pour un ascenseur, *checker* les différentes réparations. France Info, 16/08/2018
— Comme quoi c'est important de se *timer*. Arte, 04/09/2018

Notons que l'usage oral permet la signalisation de ces néologismes uniquement par le commentaire (*comme on dit aujourd'hui* dans le deuxième exemple ci-dessus), alors que les guillemets et/ou les italiques sont des marques de repérage fréquemment utilisées à l'écrit.

Les corpus d'écrit oralisé sont également de bons moyens d'observation des emprunts à l'anglais déjà implantés ou susceptibles de le devenir. On peut notamment citer la base de données mise au point dans le cadre du projet CoMeRe (Chanier *et al.* 2014). Voici quelques exemples tirés du corpus smsalpes, présent sur cette plate-forme de ressources du projet ORTOLANG (Open Resources and TOols for Language), corpus rassemblant 22 000 textos recueillis dans la région Rhône-Alpes en 2013 (Antoniadis, 2014) :

— J'ai trouvé une solution pour *racker* les serveurs sans rebooter le switch
— Ma wii est *crackée*, j'ai plein de jeux !
— Comme elle *trashe* la
— Quand t es dispo fais moi *biper*. Bisous.
— les boules j avai *zapé* ke je bossai csoir juska 19h30 !

Published in : M. Mangeot et A. Tutin (dir.), *Lexique(s) et genre(s) textuel(s) : approches sur corpus*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813003454, doi : 10.17184/eac.9782813003454

— Je viens seulement de voir ton texto ! Il a *bugué*.
— On pt s *skypé* avant ou qd jrentr, ca fra du minuit, minui et dm
— Et la je *sniffe* mon epaule...
— Faut ke je *checke* mon compte en banque pr ce we...
— t'as un moment pour se *phoner* dans la journée ?
— Oué non encore moins envie de *looker* un film. Tkt. Bonne soirée.
— Du coup je retourne en salle info a scpo on se *meet* a

On remarque ici un fort taux d'emprunt au vocabulaire de l'informatique (*racker*, *rebooter*, *cracker*, *bugger*, *skyper*). Notons que parmi les verbes employés ci-dessus, seuls *biper*, *bugger*, *snif(f)er* et *zapper* sont actuellement inclus dans le Petit Robert (les noms *rack* et *trash* y étant également présents, en dépit de l'absence des verbes dérivés).

Un corpus regroupant les articles du Monde sur une période de onze ans (2006-2016) et comptant 208 millions de mots a été constitué. Comme le fait remarquer (Gérard, 2018), l'utilisation de la totalité du quotidien crée un certain nombre de biais. D'une part, la rubrique constitue une classification thématique transversale sans lien direct avec la variation diaphasique ou diastratique, et certaines rubriques (notamment les éditoriaux) seront peu susceptibles à la néologie. Par ailleurs, l'identité d'une publication est souvent affirmée par un ton éditorial particulier : certains organes de presse encouragent ainsi la créativité lexicale alors que d'autres l'entravent.

D'autres quotidiens aux normes éditoriales moins strictes que celles du Monde emploient probablement plus fréquemment des verbes empruntés à l'anglais, et permettraient une étude plus approfondie de l'évolution de leur usage. Ainsi, notre corpus ne contient que deux emplois du verbe *switcher*, datant tous deux de 2012 :

> (Une habitante d'Aubagne, Rosalyne, a ainsi longtemps préféré la voiture, mais, en 2008, juste avant la gratuité, elle a « switché » vers les transports collectifs, rapportent-ils.
> Il faut se dire qu'à un moment de sa vie la tendance entre le sport et la formation professionnelle va s'inverser, va switcher !

Or, pendant la même période, on relève douze emplois du même verbe dans le quotidien Libération, dont seule la première (datant de 2006) est signalée en tant qu'emprunt à l'anglais par l'usage des guillemets :

> Le rouleau compresseur marketing d'Apple a déjà largement mis en scène cet « effet halo » pour les faire « switcher » vers les machines frappées de la pomme.

L'utilisation des guillemets pour de tels emprunts est par ailleurs systématique pour certains verbes de notre corpus (par exemple *liker*) et pourrait être due à l'observation de consignes éditoriales en ce sens.

Le corpus n'étant pas étiqueté en parties du discours, les emprunts verbaux ont d'abord été repérés sous leur forme dérivée en *–ing*, puis par l'identification de formes contenant certains n-grammes (pris ici dans le sens « suites de caractères ») typiques

Published in : M. Mangeot et A. Tutin (dir.), *Lexique(s) et genre(s) textuel(s) : approches sur corpus*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813003454, doi : 10.17184/eac.9782813003454

de l'anglais (Dunning, 1994). Même si cet étiquetage aurait pu épargner une grande partie du travail manuel de tri des données et contribuer au repérage de certains emprunts ne correspondant pas aux n-grammes sélectionnés, il aurait pu également contribuer à diminuer le rappel, diverses formes verbales à l'infinitif (par exemple *cracker*, *hacker*, *sprinter*) étant susceptibles d'être étiquetées en tant que noms.

Outre le corpus ainsi constitué, deux autres corpus de plus grande taille ont été consultés à des fins de comparaison : le corpus *Google Books* (désormais GB), dont la taille est évaluée à près de cent milliards de mots (Brunet, 2014), que nous avons interrogé par son interface dite *Ngram Viewer*, et le corpus de français de Leipzig (désormais CFL), dont la taille s'approche d'1,5 milliards de mots, et dont la constitution est décrite par (Biemann, 2007). Notons cependant qu'outre leur taille considérable, les principes qui ont présidé à la composition de ces corpus en font des outils très différents de celui de notre étude. Comme son nom l'indique, le corpus *Google Books* est majoritairement (mais pas exclusivement) constitué de versions scannées de livres de natures et périodes (de 1800 à nos jours) très diverses, ce qui en fait un corpus extrêmement disparate, faisant selon certains la part trop belle à la littérature scientifique (Pechenick *et al.* 2015). Quant au corpus de français de Leipzig, s'il est composé pour un tiers de sources journalistiques relativement comparables à celles de notre corpus, il inclut également de nombreuses données issues du Web, dont la forme se rapproche davantage de la langue orale que les données de notre corpus.

Les archives du quotidien Libération disponibles en ligne ont été consultées à des fins de comparaison des dates des premières utilisations de certains néologismes verbaux. Trois dictionnaires sont également cités : le Petit Robert (désormais PR), le Petit Larousse (désormais PL) et le Wiktionnaire.

3 Étude des formes en -ING

Nous avons dénombré l'emploi des verbes conjugués dont le radical est utilisé dans les nominalisations en *–ing* les plus fréquentes dans notre corpus (Maniez, 2017). Les formes nominales présentes plus de 200 fois (marketing, meeting, parking, casting, lobbying, shopping, zapping, streaming, building, coaching, timing, sponsoring) sont relativement peu productives de formes verbales associées : seuls les verbes *zapper*, *coacher* et *marketer* sont utilisées plus de six fois, et l'on relève six occurrences du verbe *streamer* et une seule de *shopper*. Il est impossible de quantifier les emplois du verbe *parquer* qui sont rattachables à l'emploi du nom *parking*, mais alors que le TLF donne l'année 1926 pour les premiers emplois de *parking* et 1930 pour l'apparition du sens « arrêter et ranger une voiture dans un parc de stationnement » pour le verbe *parquer*, le graphique de la Figure 1 (généré par l'interface NGram Viewer du corpus Google Books) ne reflète pas une augmentation de l'usage de la forme verbale proportionnelle à celle du nom.

Published in : M. Mangeot et A. Tutin (dir.), *Lexique(s) et genre(s) textuel(s) : approches sur corpus*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813003454, doi : 10.17184/eac.9782813003454



FIGURE 1: Utilisation de *parking* et des formes du verbe *parquer* dans le corpus Google Books au 20° siècle

Un grand nombre de noms en *–ing* n'ont pas d'équivalents verbaux d'usage fréquent (casting, lobbying, shopping, timing (crowd/out)sourcing). Les emplois de *lifter* concernent la façon de frapper une balle au tennis, et sont donc sans lien avec *lifting*, qui fait référence à la chirurgie esthétique. Quant au nom *bashing*, très employé dans des structures prémodificatives à l'anglaise (*French bashing*, *media bashing*), il ne donne pas lieu à la création d'une forme verbale (peut-être rendue difficile par l'homonymie potentielle avec *bâcher*), contrainte qui pèse également sur les verbes *cracker* (*cf.* supra) et *shopper*.

Dans le cas du verbe *coacher*, l'apparition du nom *coaching* (dont la fréquence d'usage suit celle du nom *coach* dans le graphique de la Figure 2) ne semble pas non plus avoir eu d'effet notable sur la fréquence d'emploi du verbe *coacher*.

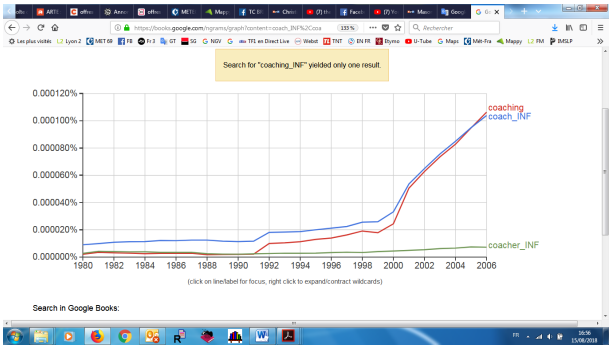


FIGURE 2: Utilisation de *coaching*, *coach* et des formes du verbe *coacher* dans le corpus Google Books (1990-2006)

Le corpus contient cependant plusieurs exemples d'introduction d'un terme anglais par une nominalisation en *–ing* rapidement suivie dans le cotexte par l'emploi de la forme verbale correspondante, comme dans l'exemple (1) pour *spoofing* et *spoofé* :

(1) Le « spoofing » consiste plus généralement à usurper une connexion Internet (en empruntant une fausse adresse IP), ou un numéro de

Published in : M. Mangeot et A. Tutin (dir.), *Lexique(s) et genre(s) textuel(s) : approches sur corpus*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813003454, doi : 10.17184/eac.9782813003454

> téléphone, afin de dissimuler son identité lors d'un appel ou d'une connexion à un site Web. [...] En réalité, la ligne utilisée n'est pas celle dont le numéro est « emprunté » – et l'appel ne sera pas facturé à la personne dont l'identité est ainsi usurpée. En revanche, le numéro d'appelant qui s'affichera sur le téléphone de l'appelé sera bien le numéro « spoofé ».

Dans l'exemple (2), *picking* donne lieu à l'emploi de l'emprunt du substantif *picker*, puis de son homographe verbal :

> (2) Les employés chargés du *picking* (préparer les commandes en allant chercher les objets dans les rayonnages) se déplacent dans l'entrepôt armés d'un chariot et d'une « scannette » qui liste le détail des objets à récupérer, *« sans se tromper et en faisant attention aux autres »*, précise un *picker* croisé dans une allée. [...] Alors Patricia *« tourne en rond »* et continue à *« picker »* ses articles, casque sur la tête et guidée par une commande vocale.

En l'absence d'homonymie avec une forme française préexistante, l'emploi d'emprunts homographiques d'un nom et d'un verbe (par exemple *hacker*) semble possible. Notons au passage que de nombreux emprunts nominaux à l'anglais dérivés d'un verbe par suffixation en *–er* (*crooner*, *streaker*) n'ont pas donné lieu dans notre corpus à une dérivation verbale correspondante en français. Le fait que ces verbes contiennent des groupes vocaliques correspondant à des voyelles longues n'existant pas en français pourrait constituer un obstacle à ce type d'emprunt, même s'il existe des exemples de modification de ce type par adaptation au système vocalique du français (*to beep* → biper).

4 Étude des formes verbales contenant certains groupes vocaliques ou consonantiques de l'anglais

Le corpus utilisé n'étant pas étiqueté en parties du discours, le repérage automatique des formes verbales issues d'un emprunt à l'anglais a été effectué par la recherche des formes contenant certains groupes vocaliques ou consonantiques de l'anglais. Les n-grammes utilisés et les formes repérées ont été les suivants, les verbes figurant en gras étant les plus employés :

TCH : batcher, catcher, **matcher**, patcher, **pitcher**, **scratcher**, stretcher, switcher.

SH : brusher, **clasher**, **crasher**, **flasher**, smasher.

(C)K : checker, **liker**, blacklister, **hacker**, **marketer**, racketer, skipper, snacker, reworker, coker.

OA / OO : **(sur/over)booker**, **coacher**, pooler, **relooker**.

SP : **spoiler**, sprinter, **speeder**, spammer, spoofer.

Nous passerons successivement en revue les utilisations de quelques verbes de cette liste qui comptent le plus grand nombre d'emplois dans notre corpus.

Published in : M. Mangeot et A. Tutin (dir.), *Lexique(s) et genre(s) textuel(s) : approches sur corpus*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813003454, doi : 10.17184/eac.9782813003454

4.1 matcher

Comme pour bon nombre de néologismes récents d'origine anglaise, il est difficile de dire si l'emprunt s'est fait directement depuis l'anglais ou depuis le français du Québec, où le verbe est utilisé depuis les années 1930 (Armange, 2007). La première occurrence de notre corpus date de 2008, et comporte un indicateur de langue de spécialité (*dans le jargon policier*) :

(3) Sur place, des traces d'ADN avaient été relevées par les enquêteurs mais faute de "profil" reconnu et d'éléments complémentaires, l'affaire avait fini par être classée sans suite en août 2004. Or, en 2007, le FNAEG a identifié la personne après que celle-ci a été arrêtée une deuxième fois. Dans le jargon policier, on dit que cela a "matché".

Un emploi similaire, cité dans le Petit Robert lors de l'inclusion du verbe en 2016, est relevé dans le corpus en 2014, toujours avec l'usage des guillemets :

(4) Entre-temps, son ADN a été prélevé et a « matché » avec les traces retrouvées sur les lieux de quatre autres méfaits.

Dans un autre exemple datant de la même année, on relève encore l'usage des guillemets et des italiques, ainsi qu'une glose définitoire :

(5) Par Internet, ils rentrent en contact et *« matchent »*, le terme utilisé quand le courant passe.

Comme pour un grand nombre des verbes de notre échantillon, l'emprunt préalable du nom (*match*) pourrait avoir favorisé celui de la forme verbale. Le sens sportif du verbe « affronter un adversaire », dont les premières utilisations datent de la dernière décennie du 19° siècle, est peu usité et n'a probablement pas favorisé l'apparition du sens des exemples ci-dessus, qui nécessite encore probablement d'être défini pour la majorité des locuteurs francophones, qui connaissent le sens sportif du mot *match* sans pour autant l'associer avec la notion de correspondance présente dans ce sens verbal d'apparition récente.

4.2 pitcher

L'emploi du verbe *pitcher* dans le sens « promouvoir, faire de la publicité pour » est relativement récent en français, les premiers emplois repérés sur le corpus de Leipzig datant de 2008. Le sens « envoyer, lancer, jeter », correspondant au sens premier de l'anglais *to pitch*, existe depuis longtemps au Québec, et si le *pitcher* (nom) évoque spontanément le base-ball, c'est dans le sport du golf que le verbe est d'abord entré en français, dans le sens « frapper la balle pour qu'elle s'arrête là où elle tombe ». Le sens récemment apparu (restreint dans le Wiktionnaire au domaine du cinéma avec la définition « Présenter un scénario à un financier ou à un producteur pour obtenir un financement. ») pourrait avoir vu son adoption favorisée par l'emprunt préalable du nom *pitch* (étym. 1994 dans le PR) d'abord dans ce sens cinématographique (bref résumé du scénario d'un film), pour signifier ensuite plus généralement « présentation

Published in : M. Mangeot et A. Tutin (dir.), *Lexique(s) et genre(s) textuel(s) : approches sur corpus*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813003454, doi : 10.17184/eac.9782813003454

succincte, argumentaire, démonstration ». Les termes de substitution suggérés par les recommandations officielles incluent les noms *résumé, condensé, abrégé, argument* et *présentation.*

Alors que *pitcher* est employé dès 2006 dans Libération, les deux emplois relevés dans notre corpus sont plus tardifs, datant respectivement de 2012 et 2015 :

(6) La conférencière est une véritable performeuse_." Qui a déjà pitché avec succès ? "_ Quelques mains timides se lèvent [...]" Pitcher ", dans le jargon, c'est vendre le scénario d'un film devant un financier.

(7) Des jeunes fraîchement sortis d'école ont été préparés dans les moindres détails à « pitcher » en anglais, convaincre en quelques minutes de financer un projet ou faire connaître un produit.

Dans les deux cas, on relève l'emploi des guillemets et d'une glose explicative, l'exemple (7) témoignant de l'élargissement du sens à celui du commerce en général.

4.3 crasher

Dans le cas du verbe *crasher*, il est probable que la préexistence d'un emprunt nominal (*crash* désignant préférentiellement depuis les années 1970 ce que l'on appelait plus volontiers auparavant une catastrophe aérienne) a favorisé l'apparition de la forme verbale par suffixation (en dépit de son homophonie avec le verbe *cracher*), comme semblent l'indiquer les tracés du graphe de la Figure 3.



FIGURE 3: Utilisation de la suite *le crash (de/du)* et des formes du verbe *crasher* dans le corpus Google Books (1940-2008)

Le PR date de 1956 l'emploi de *crash* signifiant « atterrissage en catastrophe ». Le verbe *crasher* a en effet été initialement utilisé dans ce sens dans l'argot de l'armée de l'air, avant de l'être dans celui de l'informatique pour désigner une « détérioration du disque dur entraînant la perte des données enregistrées ». Notons que le sens de chute brutale et soudaine de valeurs (crash boursier), probablement apparu sous l'influence de *krach*, n'a pas donné lieu à une dérivation verbale. L'utilisation de la forme pronominale (*se crasher*) pour désigner les catastrophes aériennes ne commence à se généraliser qu'à partir des années 1990 (corpus GB). Le sens récent lié à des emplois transitifs (« se joindre à un évènement sans y être invité ») est absent de

Published in : M. Mangeot et A. Tutin (dir.), *Lexique(s) et genre(s) textuel(s) : approches sur corpus*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813003454, doi : 10.17184/eac.9782813003454

notre corpus, mais présent dès 2012 dans Libération. Là encore, alors que le premier emploi de notre corpus date de 2009 (exemple 8), on le trouve dans Libération dès l'an 2000.

(8) L'idée de cet Egyptien de 39 ans, père de cinq enfants, croyant et pratiquant convaincu, plus encore depuis qu'il a manqué un avion qui s'est finalement crashé en 1994 [...]

Le Wiktionnaire signale pour cet emploi le synonyme *se scratcher*, présent dans Libération dès 2008, mais employé dans d'autres sens dans notre corpus (« bottines scratchées », « scratcher et changer de pistes » pour un disc-jockey), à l'exception de l'exemple 9 (datant de 2007), qui peut être lié métaphoriquement au sens précédent.

(9) Je découvre qu'il s'agit d'une maladie autosomique dominante qui touche le tissu conjonctif [...]. Je vois des courbes d'espérance de vie monter jusqu'à 70 ans, mais d'autres se scratcher à 27.

4.4 flasher

Le verbe *flasher* est un autre cas de préexistence d'un emprunt de la forme nominale, *flash* étant apparu dès 1918 selon le PR. Dans le corpus GB, les formes verbales apparaissent dès les années 1940, alors que l'expression *flasher sur (quelqu'un/quelque chose)* a commencé à se répandre au milieu des années 1980 (Figure 4).



FIGURE 4: Utilisation des formes *flashé* et *flashé sur* dans le corpus Google Books (1940-2008)

Le sens technique « produire à l'aide d'une photocomposeuse à laser » (qui a donné par dérivation le nom *flashage*) est attesté lui aussi dès le début des années 1980. Les contextes faisant référence aux excès de vitesse (*se faire flasher/être flashé*) apparaissent dès 2006 dans notre corpus (exemple 10), et dès 2002 dans les archives en ligne des deux quotidiens :

(10) L'un des chefs d'entreprise a « un problème avec le pied droit » : il s'est fait flasher plusieurs fois à plus de 220 km/h.

Le sens « avoir le coup de foudre pour » apparaît lui aussi dès 2006 (exemple 11), et dès 2001 dans les archives de Libération.

Published in : M. Mangeot et A. Tutin (dir.), *Lexique(s) et genre(s) textuel(s) : approches sur corpus*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813003454, doi : 10.17184/eac.9782813003454

(11) « On flashe sur le modèle suédois, le modèle danois, alors qu'on s'y emmerde comme dans un film de Bergman. »

Ce sens de l'expression est cependant peu utilisé dans le corpus, et le plus souvent mentionné entre guillemets dans des citations de personnes interviewées.

Les utilisations des formes verbales sont là aussi probablement favorisées par l'abondant paradigme compositionnel de *flash* en français. Quatre formes nominales sont ainsi employées plus de dix fois dans le corpus (*flash-back*, *flash-ball*, *flashmob*, *flash-code*). Notons que l'emploi de l'adjectif *flashy*, entré dans le PL en 2007 et dans le PR en 2008, a également pu favoriser les emplois du verbe *flasher* dans le sens employé dans l'exemple (11), sens ajouté par le PR en 2018.

4.5 clasher

Entré dans le PR en 2014, le verbe *clasher* s'est lui aussi probablement implanté grâce à la généralisation de l'emploi du nom *clash* à partir des années 1980, comme en témoigne la Figure 5.



FIGURE 5: Utilisation du nom *clash* dans le corpus Google Books (1940-2008)

Les emplois du corpus sont peu nombreux et tardifs. Le premier à refléter l'usage intransitif (impersonnel) dans le sens « donner lieu à un conflit » date de 2012 :

(12) Pour parler des rapports entre les jeunes et la police, ils décochent ainsi un *ça va clasher* : « ça clashe déjà en fait", reconnait Big Red, "c'est déjà casquette contre képi".

Le corpus suit là encore l'usage à quelques années d'intervalle. Là où le CFL mentionne dès 2007 des emplois de *clasher* dans le sens « attaquer, critiquer » (*Plus récemment, Booba s'est fait clasher par le rappeur Ades du label Neochrome*), cet emploi n'apparaît dans notre corpus qu'en 2014 :

(13) Pourquoi ? Parce qu'il désapprouve la médiocre politique culturelle de son gouvernement. Est-ce une raison pour « clasher » le ministre ? Probablement.

Published in : M. Mangeot et A. Tutin (dir.), *Lexique(s) et genre(s) textuel(s) : approches sur corpus*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813003454, doi : 10.17184/eac.9782813003454

Dans le corpus, l'expression pronominale *se faire clasher* semble progressivement remplacer dans l'usage la métaphore sportive *se faire tacler*, autre emprunt à l'anglais dans le vocabulaire du football.

4.6 booker

On pourrait presque parler de dérivation régressive par l'emprunt dans le cas de ce verbe, qui n'a pas encore été ajouté à sa nomenclature par le PR, et qui a d'abord été utilisé dans le vocabulaire des transports pour décrire la réservation d'une place, avant de s'appliquer à l'engagement d'une personne pour une tâche et une période donnée. L'adjectif *surbooké* (entré dans le PL en 2010 et dans le PR en 2013 et utilisé vingt fois dans notre corpus, toujours sans guillemets), coexiste dans l'usage avec la forme *overbooké*, fruit d'un emprunt plus direct à l'anglais qui ne figure ni dans le PL ni dans le PR. On relève également l'emploi de deux variantes de la forme participiale dans notre corpus, *superbooké* et *hyperbooké*, ainsi que la graphie de ce dernier scindée en deux mots (*hyper booké*) :

(14) Rares sont ceux qui échappent à cet emballement. Il est de bon ton d'être « *hyperbooké* », ce qui montre qu'on est dans le mouvement.

Les données de notre corpus ne sont pas en nombre suffisant pour permettre de déterminer avec certitude si l'emploi verbal précède l'emploi adjectival dans le temps, même si l'on peut imaginer une évolution paradigmatique de la forme *surbooké* pour donner *hyperbooké*, puis *hyper booké*, donnant ainsi naissance à un adjectif distinct, à partir duquel le verbe *booker* aurait pu été créé. L'exemple (15) précède cependant l'emploi adjectival (16) de plusieurs années dans le corpus :

(15) « Quand on voit quelqu'un sur une autre chaîne, on se dit « tiens, il est bon », et on note son nom », concède Audrey Szebesta à BFM-TV, qui booke cinq invités chaque jour pour le 18-19 heures.

(16) Marie Lopez ne peut pas répondre à une interview. Elle est « très *bookée* », explique son assistante de direction, par e-mail, Marine Mercier.

Un mécanisme de dérivation régressive semblable est peut-être à l'œuvre avec l'adjectif *looké* (18 occurrences dans notre corpus), apparu récemment par aphérèse du verbe *relooker*, qui était lui entré dans le PL et le PR dès le siècle dernier.

(17) Le Bénin bénéficie aussi d'un ministre de la culture, Galiou Soglo, aussi dynamique que looké (il a changé quatre fois de costume le jour de l'inauguration).

5 Conclusion

La consultation du corpus constitué pour cette étude confirme une certaine résistance de la politique éditoriale du quotidien à l'usage des anglicismes verbaux monosyllabiques d'apparition récente, que ce soit en termes quantitatifs ou dans la manière dont ces usages sont signalés graphiquement ou expliqués par une brève glose définitoire. Pour les verbes monosyllabiques étudiés en détail, l'emprunt des formes

Published in : M. Mangeot et A. Tutin (dir.), *Lexique(s) et genre(s) textuel(s) : approches sur corpus*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813003454, doi : 10.17184/eac.9782813003454

verbales est souvent précédé de celui de la forme nominale correspondante, éventuellement dans un sens distinct (*match*). En revanche, l'emprunt préalable de la forme en *–ing* ne semble pas favoriser systématiquement l'utilisation des emprunts verbaux dans d'autres formes, même si la création d'une forme nominalisée d'implantation récente peut favoriser l'emploi à l'infinitif du verbe correspondant dans le cotexte immédiat.

Une indentification quasi-exhaustive des néologismes verbaux issus d'un emprunt à l'anglais à partir d'un corpus aussi vaste nécessiterait l'accès à un corpus lemmatisé et étiqueté en parties du discours (étiquetage qui pourrait toutefois diminuer le rappel en cas d'erreurs dues à l'existence d'homographes nominaux), qui devrait être utilisé en conjonction avec des listes d'exclusion afin d'augmenter la précision.

Dans la mesure où certains domaines de spécialité semblent plus propices à l'emprunt, un corpus de la presse quotidienne pourrait également se focaliser sur des rubriques précises afin d'augmenter le rappel. On peut notamment citer le domaine de l'informatique et des médias (Renwick, 2018), avec des verbes tels que *(re)booter*, *crasher*, *[down/up]loader*, *follower*, *liker*, *spoiler*, *streamer* ou *tweeter*, celui de la mode et de l'habillement (*brusher*, *scratcher*, *smo(c)ker*, *stretcher*) ou encore celui du sport (*coacher*, *scorer*, *skipper*, *smasher*, *tacler*).

La comparaison avec un corpus (de même taille et portant sur la même période) constitué des articles d'un autre quotidien serait intéressante à plus d'un titre. En effet, la consultation des archives du quotidien Libération sur la Toile révèle des effectifs supérieurs à ceux du Monde pour la totalité des formes étudiées ici. Il pourrait s'agir du reflet d'une politique favorisant un ton éditorial visant un lectorat dont les caractéristiques socio-économiques se distinguent de celles du Monde par divers aspects. On pense notamment à l'âge moyen des lecteurs, dans la mesure où la compréhension et l'usage des anglicismes, souvent liée à la connaissance des nouvelles technologies et à l'utilisation des médias d'apparition récente, diminue probablement avec l'âge. Un article publié sur le site Agoravox et qui passe en revue les ajouts à la nomenclature du PL en 2010 commente ainsi l'introduction de l'emprunt *peer-to-peer* :

> Le problème de cet anglicisme, c'est qu'il crée un clivage entre générations. Il ne fait aucun doute que beaucoup de jeunes savent ce qu'est le P2P, mais dès que l'on avance un peu dans les générations (les députés quinqua par exemple) plus personne ne sait de quoi il s'agit.

D'un point de vue sociolinguistique, les problèmes d'incompréhension entre les générations que pose la généralisation de l'utilisation des emprunts à l'anglais, relativement peu étudiés jusqu'à présent, pourraient eux aussi être mis en évidence par l'utilisation des exemples tirés de notre corpus. Enfin, il est probable qu'une mesure précise des influences réciproques entre l'usage des emprunts en corpus et leur ajout à la nomenclature des dictionnaires sur l'ensemble de la période couverte par notre étude serait également riche d'enseignements.

Published in : M. Mangeot et A. Tutin (dir.), *Lexique(s) et genre(s) textuel(s) : approches sur corpus*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813003454, doi : 10.17184/eac.9782813003454

Bibliographie

Antoniadis, Georges (2014). Corpus de SMS réels dans les Alpes, smsalpes. corpus. In Chanier T. (éd.) Banque de corpus CoMeRe. Ortolang. fr : Nancy. http ://hdl. handle. net/11403/comere/cmr-smsalpes.

Armange, Claire (2007). *Parlez-vous québécois ?* Éditions D'Orbestier.

Biemann, Chris ; Heyer, Gerhard ; Quasthoff, Uwe ; Richter, Matthias (2007). "The Leipzig Corpora Collection-monolingual corpora of standard size". *Proceedings of Corpus Linguistics*, 2007.

Bouchard, Chantal (1989). Une obsession nationale : l'anglicisme. *Recherches sociographiques*, 30(1), p. 67-90.

Bouchard, Chantal (1999). *On n'emprunte qu'aux riches : la valeur sociolinguistique et symbolique des emprunts.* Les Editions Fides.

Brunet, Etienne (2014). La lexicométrie française : naissance, évolution et perspectives. Revue de l'Université de Moncton, 2014, vol. 45, no 1-2, p. 13-33.

Chanier, Thierry ; Poudat, Céline, Sagot, Benoît *et al.* (2014) « The CoMeRe corpus for French : structuring and annotating heterogeneous CMC genres ». Special issue on « Building And Annotating Corpora Of Computer-Mediated Discourse : Issues and Challenges at the Interface of Corpus and Computational Linguistics ». JLCL (Journal of Language Technology and Computational Linguistics), p. 1-31. http ://www.jlcl.org/2014*Heft2/Heft2-2014.pdf

Dunning, Ted (1994). *Statistical identification of language.* Computing Research Laboratory Technical Memo MCCS 94-273„ New Mexico State University, Las Cruces, NM.

Dury, Pascaline ; Drouin, Patrick (2010). « L'obsolescence des termes en langues de spécialité : une étude semi-automatique de la « nécrologie » en corpus informatisés, appliquée au domaine de l'écologie ». In *Online proceedings of the XVII European LSP Symposium 2009* (p. 1-11).

Furiassi, Cristiano ; Pulcini, Virginia ; González, Félix Rodríguez (dir.) (2012). *The anglicization of European lexis.* Amsterdam, John Benjamins, ISBN :9789027211958, 356 p.

Gérard, Christophe (2018). « Variabilité du langage et productivité lexicale. Problèmes et propositions méthodologiques », *Neologica*, n° 12, 2018, *Lexique : nouveauté et productivité*, ISBN :9782406081951p. 23-45.

Humbley, John (1990). L'intégration de l'anglicisme contemporain : étude comparative des emprunts lexicaux faits à l'anglais depuis 1945 en français, en allemand et en danois, reflétés dans les dictionnaires (Doctoral dissertation, Paris 13).

Humbley, John (2010). Peut-on encore parler d'anglicisme ? In *Lexique, normalisation, transgression.* Mes Mots Edition. Limay, p. 21-45.

Lenoble-Pinson, Michèle (1991). *Anglicismes et substituts français.* De Boeck Supérieur, ISBN : 97828011 09670, 172 p.

Maniez, François (2017) : « Traitement de la néologie dans les dictionnaires en ligne », *Revue Française de Linguistique Appliquée*, Volume XXII-1, « Diversité des ressources lexicales : de leur diffusion à leur élaboration », juin 2017, p. 9-26.

Martel, Pierre, Cajolet-Laganière, Hélène, & Langlois, Marie- France (2001). « Les textes journalistiques québécois sont-ils « envahis » par les emprunts critiqués à l'anglais ? » Raymond, D. et Lafrance, AA (Éds.), Norme et médias, Québec, Les publications du Québec, *Terminogramme*, p. 97-98.

Pechenick, Eitan Adam ; Danforth, Christopher M. ; Dodds, Peter Sheridan (2015). "Characterizing the Google Books corpus : Strong limits to inferences of socio-cultural and linguistic evolution". *PloS one*, 2015, vol. 10, no 10, p. e0137041.

Pergnier, Maurice (1989). Les anglicismes : danger ou enrichissement pour la langue française ? Paris, Presses Universitaires de France, ISBN : 9782130422525, 214 p.

Renwick, Adam (2018). « Les emprunts néologiques et les stratégies de glose : essai de catégorisation », dans Christine Jacquet-Pfau, Andrzej Napieralski, Jean-François Sablayrolles éd, *Emprunts néologiques et équivalents autochtones : études interlangues.* Wydawnictwo Uniwersytetu Łódzkiego, ISBN :9788380887855, p. 73-88.

Vincent, Nadine (2014). « Organismes d'officialisation, dictionnaires et médias : le triangle des Bermudes de la francisation ». In *SHS Web of Conferences* (vol. 8). EDP Sciences, ISBN : 9782759812899, p. 1731-1740.

Published in : M. Mangeot et A. Tutin (dir.), *Lexique(s) et genre(s) textuel(s) : approches sur corpus*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813003454, doi : 10.17184/eac.9782813003454

Sitographie

Agoravox : Le petit Larousse 2010 fait la part belle aux anglicismes... : https://www.agoravox.fr/actualites/societe/article/le-petit-larousse-2010-fait-la-57482

CoMeRe Repository : Corpora of Computer-Mediated Communication in French : https://repository.ortolang.fr/api/content/comere/v2/comere.html\#SMS2

Corpus français de Leipzig : http ://corpora.uni-leipzig.de/fr ?corpusId=fra*mixed*2012

Corpus smsalpes : https ://repository.ortolang.fr/api/content/comere/v3.3/cmr-smsalpes.html

Dictionnaire Larousse : https ://www.larousse.fr/dictionnaires/francais-monolingue

Interface NGram-Viewer du corpus Google Books : https ://books.google.com/ngrams

Petit Robert de la langue française : https ://pr.bvdep. com/

Wiktionnaire : https ://fr.wiktionary.org/wiki/Wiktionnaire :Page*d%E2%80%99accueil

Published in : M. Mangeot et A. Tutin (dir.), *Lexique(s) et genre(s) textuel(s) : approches sur corpus*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813003454, doi : 10.17184/eac.9782813003454